



FEUILLE INSCRIPTION
EXPOSITION / BOURSE G.E.D.O.



NOM :	PRENOM :
ADRESSE :	N° STAM :
	TELEPHONE :
	EMAIL :

MATERIEL ⁽¹⁾

L'association G.E.D.O. met à votre disposition des volières, des tables, des panneaux pour petit cage d'exposition. De manière à prévoir nos plans d'implantation merci de nous préciser vos souhaits en matériel.

Volières h2m x L1m x l1m		Table (mètre linéaire)	ml
Volières de table h1m x L1m x l 0,5m		petite cage d'expo	
Gamelles			

AIDE AU BON DEROULEMENT DE L'EXPOSITION

De manière a mieux organiser toutes les étapes de préparation de l'exposition, merci de nous indiquer si vous pouvez, si vous souhaitez, nous aider au bon déroulement de cet exposition

AIDE AU MONTAGE DES VOLIERES VENDREDI A PARTIR DE 14h30 (à confirmer)	OUI		NON	
AIDE AUX RENSEIGNEMENT ET CESSION DES OISEAUX	SAMEDI	OUI	NON	
	DIMANCHE	OUI	NON	
DEMONTAGE ET NETTOYAGE DE LA SALLE DIMANCHE A PARTIR DE 18H00	OUI		NON	

REPAS

Comme à chaque expo nous mangeons le samedi à midi et le dimanche à midi tous ensemble, pour ceux qui le souhaite. Le prix du repas est de 5€ pour les adhérents GEDO et de 10€ pour les non adhérents. Merci de nous dire si vous souhaitez manger avec nous ainsi que le nombre de repas

POUR LES NON ADHERENTS DU GEDO, UN CHEQUE DU MONTANT DES REPAS DEVERA ETRE ENVOYE A L'ADRESSE INDIQUEE EN BAS, AU MOINS 15JOURS AVANT

NOMBRE DE REPAS DU SAMEDI	
NOMBRE DE REPAS DU DIMANCHE	

Si vous souhaitez participer a notre exposition bourse, vous devez nous retourner cette feuille d'inscription ainsi que votre feuille d'engagement provisoire, par mail ou courrier, à l'adresse suivante, au plus tard 1 mois avant l'expo, Nous vous rappelons que les engagements peuvent se faire le vendredi soir ou le samedi matin de 7h30 à 8h30.

Le désengagement se fait la dimanche à partir de 18h00

Pour les éleveurs extérieur au département de l'Isere, le club se charge de faire la demande d'attestation de provenance auprès de leur DDPP

la bourse est assujettie au règlement de l'association du GEDO, d'un règlement Pour les éleveurs extérieur à l'association du GEDO et d'un règlement pour les adhérents ; Il sera demandé de dater et signer ce règlement le jour de l'engagement des oiseaux.

(1) Seul le bureau attribue le matériel et les emplacements des oiseaux, vous aurez connaissance de votre emplacement au moment de l'engagement

A envoyer à;
Mr Briat Damien
Chemin de St Charles
26210 Lapeyrouse Mornay

SIGNATURE

